



Policier.ère

Ville de Lévis

📍 Lévis, Québec | Sur place

👥 15 Postes disponibles

📅 Expire à l'externe le : 20 octobre 2024

DESCRIPTION DU POSTE

Ce qui t'attend

En tant que membre du SPVL, tu auras à collaborer en équipe et travailler sur de multiples interventions. L'équipe de policiers.ères temporaires assure le remplacement de l'équipe régulière lors des absences, des surcroîts de travail ou en raison de circonstances particulières, conformément à la convention collective. Le personnel temporaire embauché pourra accéder ultérieurement à des postes permanents.

L'équipe et l'environnement de travail

Travailler pour le Service de police de la Ville de Lévis, c'est intégrer une organisation visionnaire qui deviendra rapidement ta deuxième famille. Intégrité. Fierté. Courage. C'est à la base de tout ce que l'on fait. On valorise notre travail au quotidien dans la différence que nous faisons dans la vie des citoyens.nes – dans leur sécurité autant que dans leur bien-être. Ici, on affronte tout ce qui s'impose à nous en famille, les moments plus difficiles tout comme ceux qui font du bien.

Principales responsabilités

- Contribuer au maintien de la qualité de vie des citoyens.nes, à leur bien-être et à leur sécurité
- Assurer la sécurité en adoptant une approche multidisciplinaire privilégiant des modes d'intervention axés sur l'approche stratégique en résolution de problème

Exigences du poste

- Détenir la citoyenneté canadienne
- Être de bonnes moeurs
- Ne pas avoir été reconnu coupable, en quelque lieu que ce soit, d'un acte ou d'une omission que le Code criminel (Lois révisées du Canada (1985), chapitre C-46) décrit comme une infraction, ni d'une des infractions visées à l'article 183 de ce code, créées par l'une des lois qui y sont énumérées
- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques policières
- Être diplômé du Programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie de l'École nationale de police du Québec ou être en voie de l'être pour les recrues inscrites aux cohortes 260, 263
- Détenir un permis de conduire de classe 4A valide
- Avoir un bon dossier de conduite à la Société de l'assurance automobile du Québec
- Être en bonne condition physique
- Être disponible selon les besoins de l'employeur

Compétences recherchées*

- Adaptabilité et tolérance à l'ambiguïté
- Gestion du stress et des émotions
- Collaboration et travail d'équipe
- Service à la clientèle
- Éthique professionnelle
- Initiative et autonomie
- Esprit d'analyse
- Jugement et capacité à résoudre des problèmes

Processus de sélection

📅 Entrée en fonction :
25 novembre 2024

📁 Type d'emploi :
Temporaire

🕒 Quarts de travail :
Variable

🕒 Heures de travail :
non disponible

💰 Salaire :
\$24.96 CAD Taux horaire

👥 Syndiqué :
Oui

Documents requis

📄 CV

Documents facultatifs

📄 Lettre de motivation

📄 Diplôme d'études collégiales en techniques policières

📄 Preuve d'admission nominative du Programme de formation initiale en patrouille -gendarmerie (ENPQ)

📄 Diplôme du Programme de formation initiale en patrouille -gendarmerie émis par ENPQ

📄 Relevé de notes complet du programme Techniques policières

📄 Relevé de notes complet du Programme de formation initial en patrouille -gendarmerie (ENPQ)

1. Préqualification (analyse du dossier de candidature)
2. Entrevue structurée
3. Tests psychométriques
4. Enquête de caractère comprenant un test polygraphique et une validation des antécédents judiciaires
5. Tests médicaux pré-embauche

Les détails concernant chaque étape, y compris leurs dates, seront communiqués progressivement tout au long du processus. Veuillez prendre note que certaines des étapes du processus sont éliminatoires.

Cet emploi est pour toi? Postule avant le 20 octobre!

Vous devrez joindre les documents suivants au moment de postuler :

- Votre lettre de présentation
- Votre curriculum vitae
- Diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques policières
- Relevé de notes complet du programme de Techniques policières émis par le cégep ou le collège
- Diplôme du Programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie émis par l'École nationale de police du Québec (pour les aspirantes policières et aspirants policiers des cohortes 258 et antérieures qui ont complété avec succès le PFIGP de l'ENPQ)
- Relevé de notes complet du Programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie émis par l'École nationale de police du Québec (pour les aspirantes policières et aspirants policiers des cohortes 258 et antérieures qui ont complété avec succès le PFIGP de l'ENPQ)
- Preuve d'admission nominative du Programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie émise par l'École nationale de police du Québec (pour les aspirantes policières inscrites et aspirants policiers inscrits au sein des cohortes 260, 263)
- Preuve de réussite de l'Épreuve standardisée d'aptitude physique (ESAP)
- Preuve du permis de conduire classe 4A

Si vous êtes dans l'impossibilité de nous transmettre ces documents, veuillez nous écrire au moment du dépôt de votre candidature à l'adresse courriel suivante : concours policier@ville.levis.qc.ca

Autres informations :

- D'autres pièces justificatives seront demandées au fur et à mesure du processus de sélection
- Pour les recrues inscrites au sein des cohortes 259, 260, 263, vous aurez 30 jours suivant votre graduation pour nous remettre les copies de votre diplôme du Programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie et de votre relevé de notes de l'ENPQ
- Le salaire horaire sera ajusté selon le taux en vigueur en 2024

*Cette liste représente les compétences les plus importantes pour le poste.

La Ville de Lévis applique un programme d'accès à l'égalité en emploi notamment pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées et invite les personnes qualifiées à présenter leur candidature.

AVANTAGES



Équipement ou vêtement
de travail fournis



Stationnement gratuit



Programme d'aide aux
employés



Remboursement de 400\$
au programme accès
mieux-être